COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 janvier 2006 (convocation du 9 janvier 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. CAZABONNE Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE MIIe COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Marie-Josée, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUMONT Dominique, **DUPRAT Christophe** Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MAURIN Vincent, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. BROQUA Michel à Mme. EYSSAUTIER Odette Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude M. BELIN Bernard à M. FERILLOT Michel Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle M. CANIVENC René à M. QUERON Robert Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie M. QUANCARD Joël à M. REBIERE André Claude M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MERCHERZ Jean M. PONS Henri à M. JUNCA Bernard Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 20 janvier 2006

POLE ADMINISTRATION GENERALE Direction du Patrimoine Communautaire

N° 2006/0061

PESSAC - ZAC "Centre Ville" avenue Pasteur - Cession de parcelles au profit de l'OPAC AQUITANIS - Autorisations - Décision -

Madame DUMONT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux et l'OPAC AQUITANIS ont signé le 11 mars 2003 la Convention Publique d'Aménagement pour la réalisation de la ZAC « Centre Ville » à PESSAC.

L'Administration communautaire est propriétaire de parcelles sises avenue Pasteur à PESSAC, cadastrées BR 963, 964 et 397 pour une superficie totale de 125 m² et comprises dans le périmètre de la ZAC.

C'est donc dans la perspective de la réalisation dudit projet que l'OPAC Aquitanis souhaite acquérir cette emprise de 125 m² moyennant le prix de 9 393,39 euros qui est légèrement inférieur à l'estimation des Services Fiscaux qui ressort à 11 250 euros mais qui correspond au prix de revient (montant principal + frais notariés).

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à traiter à l'amiable avec l'OPAC Aquitanis dont le siège social est situé 94 cours des Aubiers à BORDEAUX, en vue de la cession des parcelles de terrain nu d'une contenance de 125 m² sises avenue Pasteur à PESSAC, cadastrées BR 964, 963 et 397, au prix de 9 393,39 euros qui est légèrement inférieur à l'estimation des Services Fiscaux mais qui correspond au prix de revient pour l'Etablissement communautaire
- à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction.

B-DECEDER

Que le montant de la recette sera inscrit au Budget de l'exercice en cours, au (Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A430).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2006,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 30 JANVIER 2006 M. BERNARD LABISTE